

Réunion du 19 février 2018 à 18h30

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf février, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Martine TILLET-FAURIE, Maire

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Sylvie ARDOUIN, Stéphanie CHARLIER, Bénédicte VARREON

Messieurs Gabriel CHANSARD, André FAUTRAT, David SEGUIN

Absents excusés : Messieurs Arnaud d'ARFEUILLE, Hervé PELLETIER

Madame Stéphanie CHARLIER est nommée Secrétaire de séance.

Date de la convocation : le 15 février 2018

Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) 2018 – délibération n° 20180219-01

Madame le Maire fait connaître au Conseil Municipal que le dossier concernant le F.D.A.E.C. doit être déposé à la fin du mois de février.

Le Conseil **décide** de proposer les travaux et acquisitions suivants :

| <u>Travaux / Acquisitions</u> | <u>Entreprise</u> | <u>Total Hors taxes</u> | <u>Total T.T.C.</u> |
|---|-------------------|-------------------------|---------------------|
| Aménagement paysager | LibRT | 2 216 .07 € | 2 216.07 € |
| Remplacement de volets – logement locatif | Joël SOULAS | 4 659.00 € | 5 124.90 € |
| Pose de menuiseries double vitrage – logement locatif | Joël SOULAS | 3 175.00 € | 3 492.50 € |
| Etudes de sols pour mise aux normes des assainissements individuels communaux | ADSA VIGOUROUX | 2 833.34 € | 3 400.00 € € |
| Travaux logement locatif | SEB C BIEN | 8 360.00 € | 8 360.00 € |
| TOTAL | | 21 243.41 € | 22 593.47 € |

Autorise Madame le Maire à signer tous documents administratifs, techniques, financiers et juridiques nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Augmentation des loyers – délibération n° 20180219-02

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner l'augmentation des loyers prévue dans les baux. L'Indice de Construction étant particulièrement élevé cette année (2.59 %), le conseil décide d'appliquer un taux bien inférieur, soit 1.25 %, afin que l'augmentation supportée par les locataires ne soit pas trop importante.

A compter du **1^{er} avril 2018**, le Conseil Municipal décide d'augmenter et de fixer les montants des loyers mensuels communaux comme suit :

- Mme BERCUING et M. BOUCHON : 763.14 €
- Mme GUICHENEY-ODRY : 608.82 €
- M. et Mme COUSIN : 824.35 €

- M. MURAT : 143.57 €
- M. et Mme FAUQUET : 751.24 €
- Le Saillans : 457.88 €

Projet de véranda au Saillans : avenant au bail – Délibération n° 20180219-03

Madame le Maire informe ses collègues, qu'après renseignements pris, un avenant au bail du restaurant concernant la construction de la véranda pourrait être envisagé. Dans cette éventualité, les membres du conseil municipal devront autoriser Madame le Maire à signer cet avenant. Après discussions, le conseil municipal autorise d'ores et déjà Madame le Maire à signer, le cas échéant, un avenant au bail actuel.

SDEEG : travaux de renouvellement de l'éclairage public – Délibération n°20180215-04

Vu le vote du programme de renouvellement des commandes d'éclairage public adopté par le Conseil Syndical du SIE du Fronsadais en décembre 2017,

Vu la nécessité de pallier la fourniture et la pose de matériel de commandes EP sur la commune de Saillans pour un montant estimatif TTC de 15 641,00 €,

Considérant la participation du SDEEG à hauteur de 20 % du montant HT,

Considérant la participation du SIE du Fronsadais,

Considérant que la part résiduelle laissée à la Commune reste de 5 % du montant HT grevée des frais de gestion, soit 535.73 € HT

Sur proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

ACCEPTE le renouvellement du programme des commandes d'éclairage public de la commune de Saillans

AUTORISE Madame le Maire à signer le devis pour lancement des travaux,

INSCRIT la somme correspondante au BP 2018.

Subvention exceptionnelle à une association de protection animale – délibération n° 20180219-05

Madame le Maire explique à ses collègues que lors des inondations du mois de janvier dans la palus, il a fallu une nouvelle fois intervenir pour éviter la noyade d'animaux restés sur les lieux.

C'est avec l'aide de la Fondation Brigitte Bardot que dix-sept chiens ont été récupérés le 28 janvier. Tous ces animaux, dans un état déplorable, ont dû être soignés par l'association. Pour l'aider à faire face aux dépenses, Madame le Maire propose au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle. Après discussions, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de verser à la Fondation une subvention d'un montant de 250 euros (deux cent cinquante euros).

Réorganisation des commissions et syndicats – délibération n° 20180219-06

Suite à la démission de Monsieur François Martineau, le Conseil Municipal décide de réorganiser les commissions communales et les syndicats intercommunaux de la façon suivante :

Commissions communales

Commission des finances :

Présidente : Mme TILLET-FAURIE Martine

Membres : Mesdames Sylvie ARDOUIN, Stéphanie CHARLIER, Bénédicte VARREON

Messieurs Gabriel CHANSARD, Arnaud D'ARFEUILLE, André FAUTRAT, Hervé PELLETIER, David SEGUIN

Commission bâtiments – cimetière- Convention d'Aménagement de Bourg :

Président : M. André FAUTRAT

Membres : Messieurs Arnaud D'ARFEUILLE, Hervé PELLETIER, David SEGUIN

Commission de la voirie (Voirie – Assainissement – Signalisations) :

Président : M. André FAUTRAT

Membres : M. Gabriel CHANSARD

Commission Urbanisme- Environnement – Plan Local d'Urbanisme :

Présidente : Mme TILLET-FAURIE Martine

Membres : Mesdames Sylvie ARDOUIN, Stéphanie CHARLIER, Bénédicte VARREON

Messieurs Gabriel CHANSARD, Arnaud D'ARFEUILLE, André FAUTRAT, Hervé PELLETIER, David SEGUIN

Commission des affaires scolaires – Rythmes scolaires :

Présidente : Mme Stéphanie CHARLIER

Membres : Mesdames Sylvie ARDOUIN, Bénédicte VARREON

Monsieur David SEGUIN

Commission de l'information, du bulletin municipal, de la mise à jour du site internet :

Président : Monsieur David SEGUIN

Membres : Mesdames Sylvie ARDOUIN, Bénédicte VARREON

Commission de l'Aide Sociale :

Présidente : Mme Stéphanie CHARLIER

Membres : Mesdames Sylvie ARDOUIN, Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON

Messieurs André FAUTRAT, Hervé PELLETIER, David SEGUIN

Commission du concours des maisons fleuries et décors de Noël, fleurissement du village

Président : Monsieur Gabriel CHANSARD

Commission du personnel :

Présidents : Madame Martine TILLET-FAURIE et Monsieur André FAUTRAT

Membres : Mesdames Stéphanie CHARLIER, Bénédicte VARREON

Messieurs Hervé PELLETIER, David SEGUIN

Le maire et son adjoint font partie de droit de toutes les commissions.

Syndicats intercommunaux

Seuls trois syndicats intercommunaux sont modifiés

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA)

Titulaire : André FAUTRAT

Suppléante : Martine TILLET-FAURIE

Syndicat d'Electrification du Fronsadais

Titulaire : André FAUTRAT

Suppléante : Martine TILLET-FAURIE

Communauté de Communes du Fronsadais

Titulaire : Martine TILLET-FAURIE

Suppléante : Stéphanie CHARLIER

Questions diverses

Urbanisme :

- Madame le Maire explique à ses collègues qu'une Déclaration Attestant l'Achèvement et Conformité des Travaux (DAACT) a été récemment déposée en mairie. Or cette DAACT devra être contestée puisque les travaux ne correspondent pas au permis de construire initialement accordé. Une réunion entre la mairie, les propriétaires de la maison nouvellement construite et le médiateur urbanisme de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer est prévue le 22 février prochain, afin de régler au mieux ce litige.
- Monsieur Fautrat prend la parole et indique qu'il a constaté l'absence de déclaration de travaux sur certains dossiers. Il fera ultérieurement le point avec le médiateur de la DDTM, et des régularisations seront exigées par la suite.

Stationnements gênants :

Plusieurs plaintes ont été adressées au secrétariat au sujet de l'absence de visibilité au Stop de Bois Vert suite à des stationnements de véhicules le long de la Départementale. Madame le Maire transmettra un courrier au propriétaire.

Madame Varréon informe ses collègues qu'un autre problème de stationnement devra être réglé près de l'intersection du lieu-dit La Croix et de la D18^{E1}. Si le problème perdure, un courrier sera également adressé aux propriétaires des véhicules.

Recrutement d'un agent technique

Monsieur Seguin questionne Madame le Maire sur l'avancée du recrutement, en vue du remplacement de Monsieur Videira dont la fin du contrat est prévue le 8 mars prochain. De nombreuses candidatures ont été reçues, beaucoup par voie de mutation. Considérant que le conseil municipal ne souhaite pas une titularisation immédiate, Madame le Maire et Monsieur Fautrat sélectionneront dans un premier temps les candidats issus du secteur privé. L'embauche d'un nouvel agent pour un contrat d'un an est envisagée pour le 1^{er} avril.

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 20 h 00